

Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)



VOTRE ENFANT AIME LA MUSIQUE ET SERA INSCRIT AU COLLÈGE BERNARD DE VENTADOUR EN 6ÈME ?

Il pratique déjà ou souhaite débiter un instrument :
pourquoi n'intègrerait-il pas la classe Cham à la
rentrée ?

Afin de faciliter l'accès à la pratique musicale des enfants et adolescents, des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) existent sur le site de Privas grâce à une convention entre l'Education Nationale et la collectivité territoriale locale (CAPCA).

Ces classes permettent aux élèves de bénéficier d'une pratique musicale renforcée avec un aménagement dans l'emploi du temps scolaire. Ce dispositif entre le Collège Bernard de Ventadour et le Conservatoire Musique Théâtre et Danse de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche est ouvert aux musiciens et chanteurs déjà pratiquant et aux débutants en classe de 6ème.

Les cours au conservatoire sont assurés par les professeurs du Conservatoire.

Les programmes pédagogiques sont identiques à ceux des élèves inscrits en cours traditionnels au Conservatoire.

Les trajets entre le Collège et le Conservatoire sont assurés par un bus spécial. Les collégiens sont accompagnés par agent pendant le trajet entre les deux établissements.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cours individuel d'instrument ou de chant

Pour les débutants, choix de l'instrument parmi la liste :

Chant, clarinette, euphonium, flûte traversière, guitare, guitare basse, guitare électrique, harpe, instruments numériques (MAO), percussions, Piano, saxophone, trombone, trompette, Violon, violon alto et violoncelle.

Activités complémentaires proposées :

Activités complémentaires proposées : Formation musicale, chant choral, orchestre, ateliers musicaux, musique assistée par ordinateur (MAO).



Modalités d'inscription

Les inscriptions sont enregistrées auprès du collège Bernard de Ventadour.

Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site de la CAPCA, ou sur le site du Collège Bernard de Ventadour.

Dates à retenir

Février – mars : Retrait des dossiers

Fin mars - début avril : retour des dossiers

Mai : commission d'admission au Collège

Deuxième quinzaine de juin : affectation des élèves par la direction académique de l'éducation nationale.

Renseignements

Conservatoire Musique Théâtre Danse



scolarité.conservatoire@privas-centre-ardeche.fr



Téléphone : 06 24 42 98 14

Collège Bernard de Ventadour



Ce.0071246s@ac-grenoble.fr



Téléphone : 04 75 66 93 80